École
La Voie

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
Conseil d'établissement – École La Voie
10 septembre 2026, 18h30

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école La Voie, tenue le 10 septembre 2026 à la bibliothèque du 6755, avenue Lavoie à Montréal.

PRÉSENTS :
Abdel Hakim Touhmou, Renée Michaud (à distance), Naima Ben Lahcen, Ridha Lahiouel (à distance), Touraya Ait, Michel Chouinard, Alexandre Hagan, Joannie Quintal, Mariève Woodrough, Touraya Ait, Charles-Emmanuel Migoumbi Vewagou (à distance, départ à 19h24), Abdelllatif Taj.

ABSENTS :
Ahmed Mohamed Abouelmagd, Hassan El Bahidi, Stéphanie Nau, Zahra Keramat, Jihade Cherifi, Ala Azibi.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Véronique Plante Riou, directrice ;
Benoit Thomas, directeur unité 4, Bureau de la direction générale ;
Geneviève Laurin, directrice adjointe, Service du secrétariat général ;
Guillaume Geoffroy, directeur adjoint des ressources matérielles.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, M. Touhmou, déclare la réunion ouverte. Il est 18h30.

Le quorum est constaté.

Le président félicite la nouvelle directrice pour sa nomination et lui adresse ses meilleurs vœux de réussite dans l'exercice de ses nouvelles fonctions à l'école La Voie. La directrice exprime à son tour son enthousiasme à l'idée d'entreprendre ce nouveau mandat et de collaborer. Elle souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée scolaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président, M. Touhmou, lit le projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

01-CE10092026

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance/vérification du quorum (2 minutes)

École
La Voie

2. Adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
3. Adoption du budget annuel pro forma de l'établissement 26-27 (40 minutes)
4. Projet d'agrandissement de l'école (30 minutes)
5. Parole au public (10 minutes)
6. Levée de la séance

3. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL PRO FORMAT DE L'ÉTABLISSEMENT 26-27

La direction, Mme Plante-Riou, fait un rappel du contexte depuis le début du processus jusqu'à maintenant.

Le président rappelle qu'une consultation électronique a été menée auprès des membres du conseil d'établissement relativement au budget pro forma (du 29 juin à 15h27 au 3 juillet à 15h). La répartition des réponses est la suivante : 5 pour | 4 contre | 1 abstention. Toutefois, cette consultation ne peut être considérée comme valide, car le double quorum requis n'a pas été atteint.

Le directeur d'unité, M. Thomas, explique les trois documents qui ont été remis à tous les membres du CÉ :

1- Budget Proforma 26-27
2- Rapport sommaire
3- Liste des propositions

Les membres sont invités à se prononcer sur la 3e proposition du budget pro forma. Celle-ci propose, notamment, la même hauteur de service au niveau des services d'orthopédagogie et de soutien linguistique que l'année dernière. De plus, elle tient compte de tous les besoins prioritaires, elle respecte la capacité de payer de l'école et elle est en phase avec les échanges tenues par les membres. Une discussion a ensuite lieu.

Adopté à l'unanimité

02-CE10092026

4. POINT D'INFORMATION/PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE

M. Guillaume Geoffroy, directeur adjoint des ressources matérielles au CSSDM, fait une présentation aux membres du CÉ concernant le projet d'agrandissement de l'école, relancé à la suite de l'autorisation accordée par le ministère de l'Éducation dans le cadre d'une formule alternative. Le projet vise à répondre aux besoins croissants en places scolaires du secteur.

Un rappel historique a été effectué : un projet d'agrandissement des écoles La Voie et Lucille-Teasdale a été étudié de 2017 à 2024, puis mis sur pause en décembre 2024 en raison de nouvelles modalités budgétaires ministérielles. En juillet 2026, le ministère a approuvé la relance du projet sous une nouvelle formule.

Le projet d'agrandissement prévoit notamment l'ajout d'un gymnase double, de locaux pédagogiques et de locaux de soutien, permettant l'accueil de 13 nouveaux groupes.

École
La Voie

Deux avenues sont actuellement à l'étude :

- L'exploration d'un partenariat public-privé (PPP) ;
- Une solution alternative à déploiement rapide. Dans les deux cas, le CSSDM a confirmé que le projet ira de l'avant.

Concernant l'option PPP, un appel d'intérêt a été publié afin d'évaluer l'intérêt de partenaires potentiels pour la conception, la construction, le financement, l'entretien et l'exploitation du projet. Certaines conditions devront être respectées, notamment la préservation des espaces de l'école Lucille-Teasdale, la protection des espaces verts et la mise en place de mesures d'atténuation durant les travaux.

La solution alternative à déploiement rapide comprend l'ajout d'un gymnase préfabriqué avec ses locaux connexes (phase 1), ainsi que l'ajout de dix classes modulaires reliées au bâtiment existant (phase 2).

Une discussion a ensuite lieu et M. Geoffroy répond aux questions des membres.

5. PAROLE AU PUBLIC

Une surveillante d'élèves travaillant à l'école La Voie est présente. Elle mentionne qu'elle est venue observer comment se déroule une séance du conseil d'établissement, puisqu'elle sera une membre active du conseil d'établissement 26-27. Elle est heureuse de pouvoir s'impliquer pour la réussite de nos élèves.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h41.

M. Abdel Hakim Toubmou
Président

Mme Véronique Plante-Riou
Directrice